



OFFRE D'EMPLOI

Titre du poste :	Journalier(ère) – Entretien des bâtiments & voirie
Département :	Travaux publics
Statut :	Permanent – Temps plein
Date de début de l'affichage :	28 juin 2023
Date de fin de l'affichage :	28 juillet 2023
Début de l'emploi :	Dès que possible

Village fier de sa nature et de sa culture, Val-David est un milieu de vie inspirant et vibrant où l'engagement, l'éducation, la diversité, la créativité et la bienveillance contribuent à son développement durable et forgent son identité.

DESCRIPTION DU POSTE

Relevant du coordonnateur aux travaux publics, le titulaire du poste assure l'entretien général des bâtiments municipaux et participe aux travaux de voirie. La personne aura notamment, sans s'y limiter, les responsabilités suivantes :

- Effectuer l'inspection régulière des bâtiments pour en assurer la sécurité et l'entretien
- Effectuer l'entretien et les travaux de rénovation intérieur et extérieur des bâtiments (ex. : travaux de menuiserie, carrelage, peinture, etc.)
- Effectuer des travaux d'amélioration sur les bâtiments
- Participer au soutien des activités de loisirs et culturelles (déménagement, installation d'équipements, montage de salle)
- Assurer les tâches saisonnières en lien avec l'ouverture et la fermeture de certains bâtiments ou l'adaptation aux activités saisonnières
- Balayer et déneiger les trottoirs et les stationnements avec un tracteur
- Déneiger les entrées des bâtiments
- Aider à l'exécution de certains travaux de voirie (livraison de bacs, signalisation, ramassage des déchets sur la voie publique et les parcs, etc.)
- Conduire et opérer divers véhicules avec ou sans équipement, tels que camions, chargeur sur roues, etc.

PROFIL RECHERCHÉ

- Diplôme d'études secondaires (sec. 5)
- Permis de conduire, classe 3
- Diplôme d'études professionnelles (menuiserie, mécanique du bâtiment, plomberie ou autre domaine connexe)
- Cinq (5) années d'expérience pertinentes
- Polyvalence, autonomie
- Bonne capacité à travailler en équipe
- Orienté vers le service aux citoyens

CONDITIONS DE TRAVAIL

- Salaire annuel déterminé selon l'échelle salariale Classe A, soit entre 24,24 \$ et 30,16 \$ selon la convention collective des cols bleus en vigueur
- Poste permanent
- Horaire de 40 heures par semaine
- Assurance collective et régime de retraite
- Remboursement annuel de 200\$ pour encourager l'activité physique
- Accès gratuit au parc régional

Nous croyons que la diversité est une force au sein d'une équipe et nous invitons chaleureusement les femmes, les personnes autochtones, les personnes appartenant à un groupe ethnique ou culturel marginalisé et les personnes vivant avec un handicap à présenter leur candidature.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur candidature d'ici le **28 juillet 2023** à l'adresse suivante : rh@valdavid.com